

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 04/04/2014	Dossier complet le 04/04/2014	N° d'enregistrement 2014-0181

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un terrain de passage pour les gens du voyage sur la commune de Lesquin

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45°	Terrain de 1,26 ha aménagé pour accueillir 60 caravanes et leurs véhicules tracteurs

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un terrain de passage sur une superficie de 1,26 ha, inscrit au PLU au titre des emplacements réservés. L'équipement ne comprend aucune construction, simplement une zone technique réservée aux bennes à ordures.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de répondre aux obligations inscrites dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. La création d'un terrain de passage à Lesquin permettra entre autres de réduire la pénurie de places d'accueil des voyageurs dans le secteur sud de la Métropole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La durée des travaux est estimée à 4 mois à compter de la notification des marchés de travaux. La circulation sera maintenue sur la RD445 qui mène à l'aérogare de Lille - Lesquin. Un tourne-à-gauche sera créé à hauteur de l'entrée au terrain de passage. Les eaux usées et pluviales seront intégralement reprises dans les réseaux existants, en séparatif.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'équipement sera confié au SMGDV pour sa gestion. Les arrivées de voyageurs seront planifiées en accord avec le gestionnaire et les services de la Préfecture. Trois zones de stockage des convois de voyageurs seront mises en oeuvre pour parer à toute perturbation du trafic. Une convention spécifique sera établie avec le gestionnaire pour signifier les engagements de maintenance et d'accompagnement des voyageurs.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet sera prochainement soumis à l'avis des services de la Préfecture pour obtenir un accord sur une déclaration d'utilité publique. Une autorisation au titre de la loi sur l'eau sera également à instruire.

Ce projet a reçu un avis favorable de la commission départementale consultative des gens du voyage en mai 2005. Une modification du PLU a été approuvée par le Conseil de Communauté en juin 2009 pour une réduction de l'emplacement réservé, initialement d'une contenance de 5,13 hectares.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'utilité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise à aménager correspondant à la superficie de l'emplacement réservé	1,26 hectare

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de l'aéroport
Lille-Lesquin,
route départementale
RD 445

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel des sols : terrains cultivés pour l'agriculture
 Règlement applicable à la zone du projet : zone AUDa-S2 du PLU soumise à un projet d'intérêt général pour la protection des champs captants (secteur S2 du FIG); admet l'aménagement d'un terrain de passage pour les gens du voyage.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan local d'urbanisme de Lille Métropole adopté en octobre 2004;
- Modification du PLU pour une réduction et un repositionnement de l'emprise, approuvé par délibération n° 09 C 0265 du Conseil de Communauté du 26/6/2009;
- Projet d'intérêt général pour la protection des champs captants du sud de Lille, approuvé en 1992 et révisé en juin 2007.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le voisinage de la zone aéroportuaire soumise à un plan d'exposition au bruit, PEB du 15/01/2009. Le PPBE s'applique à cette zone (cf. délibération du Conseil de Communauté n° 13 C 0056.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles de mouvements de terrain arrêté le 9/4/1993. La délimitation des cavités souterraines existantes concerne peu le projet qui se trouve en limite de la zone concernée.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu du PIG, il s'agit certes d'un secteur de vulnérabilité par rapport à la préservation de la ressource en eau mais il se situe dans le périmètre de protection éloigné.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone à aménager est actuellement cultivée à des fins agricoles. L'ensemble du secteur dénommé "Pic au vent" est voué au développement d'activités économiques (zonage AUDA du PLU "à urbaniser différé"). Cette mutation est envisagée et soutenue dans plusieurs documents stratégiques dont ceux de la CCI Grand Lille.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruit des activités aéronautiques (FEB),
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de vidange des caravanes ainsi que les jus de bennes à déchets seront repris dans le réseau de collecte des eaux usées et acheminés vers la station de traitement. Aucune infiltration ne sera permise de quelque nature que ce soit.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement de terres agricoles pour les besoins de réalisation du projet entraîne de facto une perte de la surface exploitable pour l'agriculteur qui sera indemnisé selon les règles et conditions en vigueur, confirmées par le service des Domaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En offrant des conditions d'accueil des gens du voyage humainement dignes et respectueuses de l'environnement, l'aménagement d'un terrain de passages se traduira par un bénéfice évident pour l'ensemble de la collectivité et les riverains. C'est le parti pris du schéma départemental auquel Lille Métropole et la ville de Lesquin ont souscrit pour de plus combler la carence de l'offre d'accueil dans la partie sud de la Métropole. Les principes d'aménagement ont été étudiés en tenant compte de toutes les exigences propres au site d'implantation. Les impacts sur l'environnement sont négligeables et maîtrisés. L'approche qualitative du projet est à souligner. Conjuguées à toutes les mesures qui seront prises par le gestionnaire et dans la prise en charge très en amont des convois de voyageurs, les caractéristiques de ce projet offrent les garanties d'un compromis satisfaisant sur les principaux plans : environnemental, économique et social.

Beaucoup d'éléments, tels qu'ils peuvent être appréciés dans la présente demande, penchent en faveur d'une dispense d'étude d'impact pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> - Délibération n° 14 B 0081, du Bureau du Conseil de Communauté, relative à la demande de déclaration d'utilité publique et d'arrêté de cessibilité. - Délibération n° 13 C 0056, du Conseil de Communauté, relative au Plan de protection du bruit de l'environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

lille

le,

4 / 04 / 14

Signature



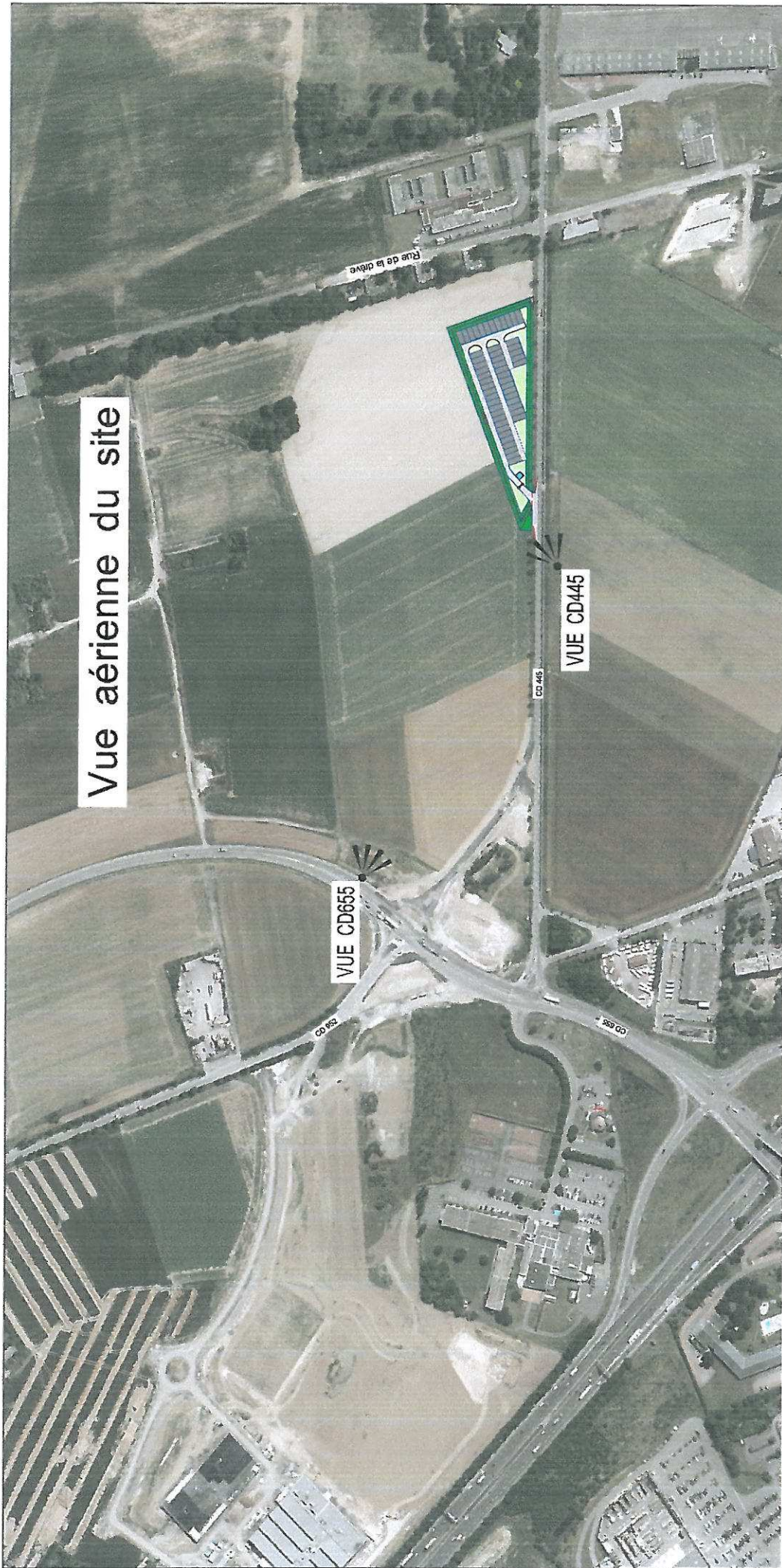
projet d'aménagement d'un terrain de passage pour les gens du voyage

Plan de situation au 1/25000





Vue aérienne du site



LESQUIN

CD 445 - route de l'aéroport

AIRE DE PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Plan d'ensemble

Mission / Maître d'ouvrage
HABITAT - GENS DU VOYAGE

Édité le : 05/02/2014 Par : S.Fecherolle

Echelle : -

Lille Métropole

la Communauté urbaine



LESQUIN
CD 445 - route de l'aéroport

AIRE DE PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Vue perspective depuis la CD 445 - actuelle

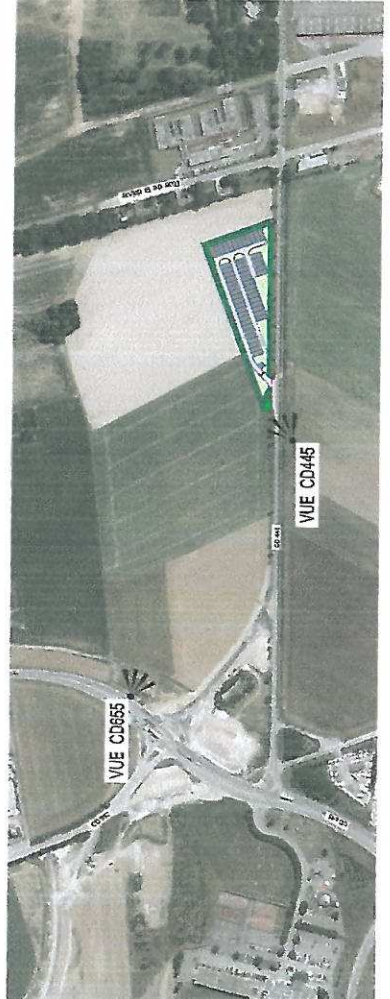
Mission / Maître d'ouvrage
HABITAT - GENS DU VOYAGE

Édité le : 05/02/2014 Par : S.Fecherolle

Echelle : -



la Communauté urbaine





LESQUIN

CD 445 - route de l'aéroport

AIRE DE PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Vue perspective depuis la CD 655 - future

Mission / Maître d'ouvrage
HABITAT - GENS DU VOYAGE

Édité le : 05/02/2014 Par : S.Fecherolle

Echelle : -

Lille Métropole

la Communauté urbaine